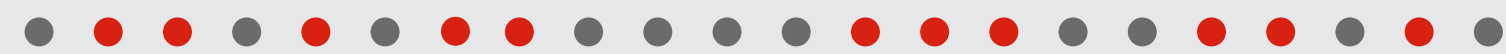


CHEMINEMENT CRIME ORGANISÉ

Cheminement conçu pour les policiers qui exercent une fonction d'enquêteur



Les cours ci-dessous ne requièrent aucun préalable



436-118-24
Récupération d'actifs criminels

436-209-15
Introduction à la surveillance physique auxiliaire

436-110-17
Agent couvreur

215-201-10
Entrée dynamique planifiée à risque faible

436-210-15
Gestion des informateurs (en ligne)

Volet 1 du Programme de formation initiale en enquête policière (PFIEP)

CRI-010-27 | Principes généraux en enquête policière [CRI1027]



AVOIR RÉUSSI

Volet 2 du Programme de formation initiale en enquête policière (PFIEP)

DRT-015-01 | Mise en application du droit pénal dans un contexte d'enquête policière [DRT-1501]

ETA-002-01 | Intégration de la compétence éthique en contexte d'enquête policière [ETA201]

ENQ-010-01 | Technologies en contexte d'enquête policière [ENQ1001]

CRI-010-28 | Intégration à la fonction d'enquêteur policier [CRI1028]

OU | Ancien Programme de formation initiale en enquête (Bloc A, B et C)



CRI-010-18
Enquêtes en matière de drogues [CRI1018]

436-309-19
Méga procès – Gestion de la preuve et règles juridiques applicables



[AAA0000] Les codes entre [crochets] sont les codes de cours universitaire
Pour plus de précision, consulter les fiches de cours sur le [site Web](#) de l'ENPQ